



الشركة الوطنية للإذاعة والتلفزة

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵔⵉⵍⵉⵎⴰⵏⵜ ⵜⴰⵔⵉⵍⵉⵎⴰⵏⵜ

Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Vu le Dahir n°01-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée;

Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;

Vu la résolution portant adoption du statut particulier du personnel de la SNRT du Conseil d'Administration telle qu'elle a été adoptée le 09 janvier 2006 ;

Vu Dahir n° 1-03-194 du 14 regeb 1424 (11 septembre 2003) portant promulgation de la loi ~65-99 relative au code du travail;

Vu la résolution du conseil d'administration portant approbation de la procédure de recrutement de la SNRT telle qu'elle a été adoptée le 09 juin 2014;

Décide

Article 1 : Objet

L'opération n° 10/18/L.MG est lancée pour le recrutement de douze (12) Chauffeurs. Les conditions requises sont les suivantes :

	Formation	Expérience exigée
Chauffeur	Niveau Bac + permis de conduire avec toutes les mentions suivantes B ; C ; D ; EC ; ED	2 ans dans un poste similaire

Article 2 : Mission

Assurer le transport du personnel, du matériel et la distribution de toutes correspondances des entités de la société.

Article 3 : Activités

- Assurer le transport des cadres et agents de la société.
- Assurer la distribution de toutes les correspondances de la SNRT.
- Veiller au suivi de la maintenance préventive du véhicule.
- Intervenir en cas de panne du véhicule.
- Contribution à l'opération d'installation et désinstallation du matériel de tournage.

Article 4 : Compétences particulières

- Bon relationnel ;
- Disponibilité ;

